



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2019-128

ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2020

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a
été faite le 28 octobre 2019 et affichée
le 29 octobre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a
été affiché à la porte de la mairie
le : 13 NOV 2019

LE MAIRE


Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq
novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni
à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert
2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme
Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le
Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème}
adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid
Cerveaux 9^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean
Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M.
Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain
Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert
M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine
Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Bibi-Fatima
Anli, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose
Gador, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Brandon Incana (par M.
Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme
Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe), Mme Mikaëla Latra
(par Mme Catherine Gossard), M. Romuald Tanguy
(par Mme Danila Bègue), M. Jimmy Grondin (M.
Jean-Paul Babef), M. Patrick Jardinot (par Mme
Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le
Toullec à 17h32.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s) : Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M.
Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé, M.
Sergio Erapa.

.....
.....

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance le 5 novembre 2019 relatif au débat des Orientations Budgétaires 2020 ;

Arrivée de Mme Sabine Le Toullec à 17h32 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (4 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec) ;

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour 2020 dans les termes présentés en annexe du rapport ;

Article 2 : de prendre acte de la tenue des débats portant sur les orientations budgétaires 2020 de la Ville sur la base dudit rapport ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

*Rapport présenté et soumis au débat du
Conseil municipal du 05 novembre 2019*

Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

+ Préambule

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) constitue un acte politique majeur et marque une étape fondamentale du cycle budgétaire.

Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif 2020, afin de pouvoir déployer son projet politique sur la base d'éléments d'analyse rétrospective, prospective et stratégique.

Les dispositions du projet de loi de finances pour 2020 n'étant pas stabilisées, les orientations présentées ci-après s'appuient donc sur des hypothèses de travail susceptibles d'évoluer.

Plusieurs événements majeurs survenus en 2019 impactent la Ville de Le Port :

■ La pénurie brutale de contrats aidés au mois de septembre, à quelques jours de la rentrée scolaire, est venue dégrader plus encore les budgets déjà contraints par la baisse des quotas d'emplois aidés en 2019.

■ La poursuite du transfert de compétences vers l'échelon intercommunal, le Territoire de la Côte Ouest (TCO), le transfert de charges s'accompagnant d'une diminution de la recette liée à l'Attribution de Compensation (AC).

■ La volonté de la Ville de ne pas augmenter les impôts malgré un contexte financier contraint afin de ne pas détériorer le pouvoir d'achat de la population portoise.

■ La poursuite du programme national de dématérialisation des services publics qu'il s'agisse de commande publique, du prélèvement à la source, de la facturation électronique ou, à plus longue échéance, de l'urbanisme contribuant à accentuer davantage la fracture numérique.

■ Le mouvement « Gilets Jaunes » de fin 2018 a laissé des marques profondes témoignant de la fracture sociale à La Réunion plus encore qu'en France hexagonale et a mis en exergue notamment la volonté de la population d'une démocratie de proximité plus transparente.

C'est donc dans un contexte toujours plus contraint que la Ville doit parvenir à offrir un service public de qualité à ses habitants et garantir un développement équilibré du territoire tout en maintenant une situation financière saine et pérenne.

SOMMAIRE

I.	Le contexte national	5
II.	Le contexte réunionnais	8
III.	Le contexte financier du budget communal	12
IV.	La maîtrise des grands équilibres financiers	26
V.	Rappel synthétique des réalisations 2019	32
VI.	Les orientations d’actions de la Ville pour 2020	

I. LE CONTEXTE NATIONAL

La baisse des dépenses publiques

Après une année 2019 où l'activité a légèrement ralenti, en 2020, l'économie française devrait conserver un rythme de croissance stabilisée à 1.4% (contre 1.7% en 2018).

De ce fait, le déficit public prévisionnel annoncé pour 2020 devrait être de 2,2%, soit en dessous du seuil de 3% imposé par la commission européenne, son niveau le plus faible depuis 2001.

Les orientations budgétaires nationales pour 2020 confortent les objectifs de réduction de la dépense publique : sa progression en volume sera limitée à 0,7%. La part de la dépense publique dans la richesse nationale sera ainsi ramenée à 53,4% en 2020, contre 53.8 en 2019 (54,4% en 2018).

Les grandes lignes du projet de loi de finances (PLF) 2020

Présenté le 27 septembre 2019 en Conseil des ministres, le projet de loi de finances a pour fil conducteur « **d'encourager les initiatives, de protéger les français, et de préparer l'avenir** ».

Dans cette perspective, des mesures de baisse de l'impôt sur le revenu sont annoncées ainsi que des revalorisations de prestations sociales des citoyens les plus fragiles.



La poursuite d'une réforme fiscale à forts enjeux

Pour 80% des français, la taxe d'habitation sur la résidence principale sera supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30% en 2018 et de 65% en 2019.

Pour les 20% des foyers restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Les collectivités locales continueront de percevoir la taxe d'habitation pour l'année 2020 avant de recevoir à compter de 2021 des produits de remplacement.

Toutefois, à compter de 2020, les taux de taxe d'habitation 2020 devraient être figés à leur niveau de 2019 et les valeurs locatives de taxe d'habitation ne seront pas revalorisées.

Le dispositif de compensation de la suppression de la taxe d'habitation se distingue de celui de la suppression de la taxe professionnelle à l'époque : plutôt qu'une dotation figée, le gouvernement propose l'application d'un coefficient correcteur.

Ainsi, à compter de 2021, les communes bénéficieront de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

II. LE CONTEXTE REUNIONNAIS

La Région Réunion évolue dans le même environnement financier contraignant que les autres collectivités. Elle est notamment concernée par le "pacte" de confiance, avec l'Etat qui plafonne l'évolution de ses dépenses de fonctionnement.

Au 31/12/2018, le montant de la dette de la Région s'élève à 1189.6 milliards d'euros.

L'année 2020 sera marquée par la suppression de son rôle de chef de file sur la thématique de l'apprentissage.

A partir du 1^{er} janvier 2020, le coût des apprentis sera supporté à la fois par l'employeur et par les organismes de formation soit le CNFPT pour les collectivités. Le report de charges sur les employeurs entraînera sans doute un ralentissement du recours aux apprentis alors que cette mesure constitue une réelle chance pour les plus jeunes d'accéder à la vie active.

En 2019, la Ville a signé un avenant à la convention de partenariat avec le Département et le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre du dispositif d'aide aux communes : le Pacte de Solidarité Territoriale. Ce plan a été déployé sur le territoire pour un montant de :

■	3	021	500	€HT	sur le volet investissement pour la période 2018-2020
■	586	800	€HT	sur le volet fonctionnement pour la période 2028-2020	

Quelques projets concernés volet investissement :

=> l'aménagement de l'aire de jeux du Square Père Quatrefages.

Volet fonctionnement :

=> le soutien aux licences sportives des jeunes dans les QPV;

=> la valorisation de la fonction sociale et éducative du sport au travers de la bourse d'excellence dans les QPV.

L'application de la loi NOTRé engagée en 2017 avec les travaux relatifs aux transferts de compétences Economie et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au TCO, se poursuit.

La gestion de la compétence « GEMAPI » est assurée par le TCO depuis le 1^{er} janvier 2018 par le biais d'un budget annexe. Les fonds nécessaires à l'exercice de cette nouvelle compétence s'appuie pour grande partie sur le produit d'une taxe dédiée : la taxe GEMAPI.

Le montant des charges transférées de la Ville de Le Port vers le TCO s'élève à 159 759 euros, compensés par un diminution des recettes d'AC du même montant.

Un transfert des ZAE laborieux malgré son entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017

Le transfert de compétences des ZAE est effectif depuis le 1^{er} janvier 2017 mais la question des montants de charges transférées n'est à ce jour pas réglée. Les enjeux financiers sont importants, de l'ordre de 400 K€ (estimation ville) à 1 M€ (estimation TCO). L'intercommunalité et ses communes membres sont pour l'heure toujours en désaccord sur les estimations.

Globalement les transferts de compétences font l'objet de négociations particulièrement âpres tant les dossiers peuvent s'avérer complexes et les enjeux financiers importants.

Ainsi, l'Attribution de Compensation (AC) représente une recette annuelle substantielle de 12,6 M€.

Dans un objectif de prudence et dans l'attente de l'arbitrage sur le transfert des zones d'activités économiques et afin d'intégrer la diminution liée au transfert de la compétence GEMAPI, elle sera ramenée à 11,6 M€ dans nos prévisions budgétaires 2020.

Le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » sera mis en œuvre au 1er janvier 2020

Ce transfert entraîne une mise à disposition au TCO des installations de la Ville (puits, forages, réseaux, usine de potabilisation, postes de relevage) ainsi que des dettes et excédents des budgets annexes y afférents.

Historiquement, un des défis de la Ville a été celui de l'Eau et la Commune a su maintenir, depuis toujours et pour tous les services d'eau et d'assainissement, un niveau de qualité performant ainsi qu'un tarif bas.

Avec un montant de 1,72 € TTC par m³ au 1^{er} janvier 2019, le Port affiche le tarif le plus bas du TCO et du Département de la Réunion.

Pour le Port, les enjeux sont donc le maintien le plus longtemps possible de ce tarif et de la qualité du service rendu.

III. LE CONTEXTE FINANCIER DU BUDGET COMMUNAL

Contexte

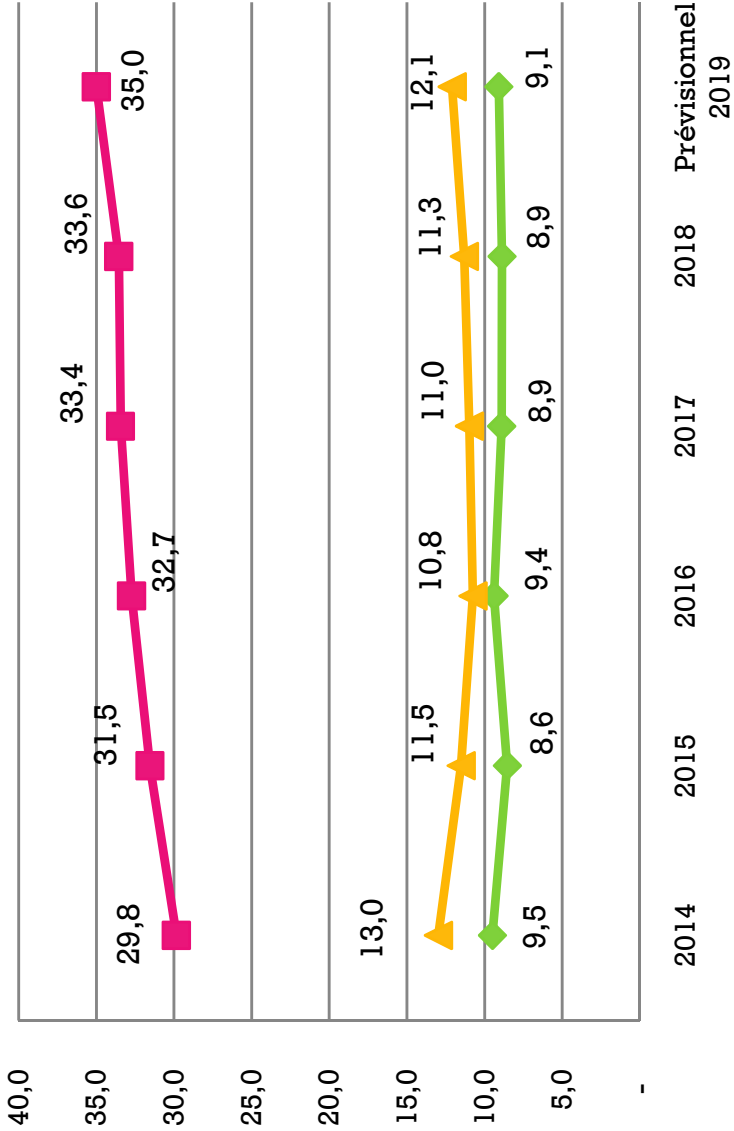
Sur la période 2014 / 2019, les charges courantes augmentent de 1,7% en moyenne annuelle (+ 5,5 M€ sur la période).

Cette évolution repose notamment sur une augmentation des charges de personnel (+6,9 M€) qui sont pour partie compensées par une diminution de 0,7 M€ des charges à caractère général (chapitre 011) et de 0,8 M€ des autres charges courantes (chapitre 65).

Pour 2019, les charges courantes de fonctionnement devraient atteindre 56,2 M€ au maximum, soit une augmentation prévisionnelle de l'ordre de 4,5 % par rapport à 2018. Cette évolution est due essentiellement à l'évolution des provisions (chapitre 65) et des charges de personnel (chapitre 012).

III.A Section de fonctionnement 1. Dépenses

Evolution des charges courantes de fonctionnement en M€



011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
012 CHARGES DE PERSONNEL
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

	2014	2015	2016	2017	2018	Prévisionnel 2019	2014/2019
Charges courantes de fonctionnement (en M€)	52,3	51,6	52,9	53,3	53,8	56,2	+1,7 % (moyenne annuelle)
Evolution	3.2%	- 1,4 %	2,5 %	0,9 %	0,8 %	4,5 %	

III.A
Section de fonctionnement
1. Dépenses

+ Des concours financiers à stabiliser

Dans le souci de préserver la dynamique du tissu associatif, les concours aux associations et aux établissements d'enseignement seront maintenus autour de 5 M€ en 2020.

Les moyens dédiés à l'action sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées,...) seront également préservés. Le prévisionnel de subvention de la Ville au CCAS devrait ainsi être stabilisé autour de 4,2 M€.

Le dispositif des emplois aidés géré par le CCAS profondément remanié en application des nouvelles dispositions gouvernementales, sera maintenu au même niveau que celui de 2019 sauf remise en cause des montants par l'Etat

La poursuite de la maîtrise des charges de personnel

Les charges de personnel représentent 60% des charges réelles en 2019.

Elles augmentent non seulement par effet mécanique mais aussi du fait de la mise en application du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) par catégorie (A, B, C) et par cadre d'emploi. La progression des frais de personnel provient également pour partie d'une augmentation des effectifs liée à la suppression des Emplois d'Avenir et à leur remplacement par des recrutements de droit commun (dans le secteur du gardiennage et des écoles notamment).

Charges de personnel		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014/ 2019 Moyenne annuelle
Evolut°	en €	29,8	31,5	32,7	33,4	33,5	35,0	-
	en %	1,81	1,7	1,18	0,69	0,12	1,4	1,16
		6,4%	5,7% 50 / 207	3,8%	2,2%	0,4%	4,1%	3,76%



Evolution de la masse salariale

L'ensemble des évolutions réglementaires ainsi que les mesures adoptées par la Municipalité conduiront à une hypothèse de progression de la masse salariale comprise entre 2,5% et 3% pour l'année 2020 et la vigilance sera maintenue sur ce chapitre, en dépit d'une particulière rigidité.

Durée du temps de travail

La durée du temps de travail dans la collectivité est de 35 heures sauf cas particuliers prévus par le PAQT RH voté par délibération du Conseil municipal en novembre 2016.

Evolution des effectifs depuis 2015

Années	2015	2016	2017	2018
Total	864	854	868	857

Structuration des effectifs au 01/01/2019

Apprentis	14
Contractuels permanents	628
Contractuels temporaires	30
Titulaires	185
TOTAL	857

III.A
Section de
fonctionnement
2. Recettes

L'évolution des recettes de fonctionnement varie selon leur nature.

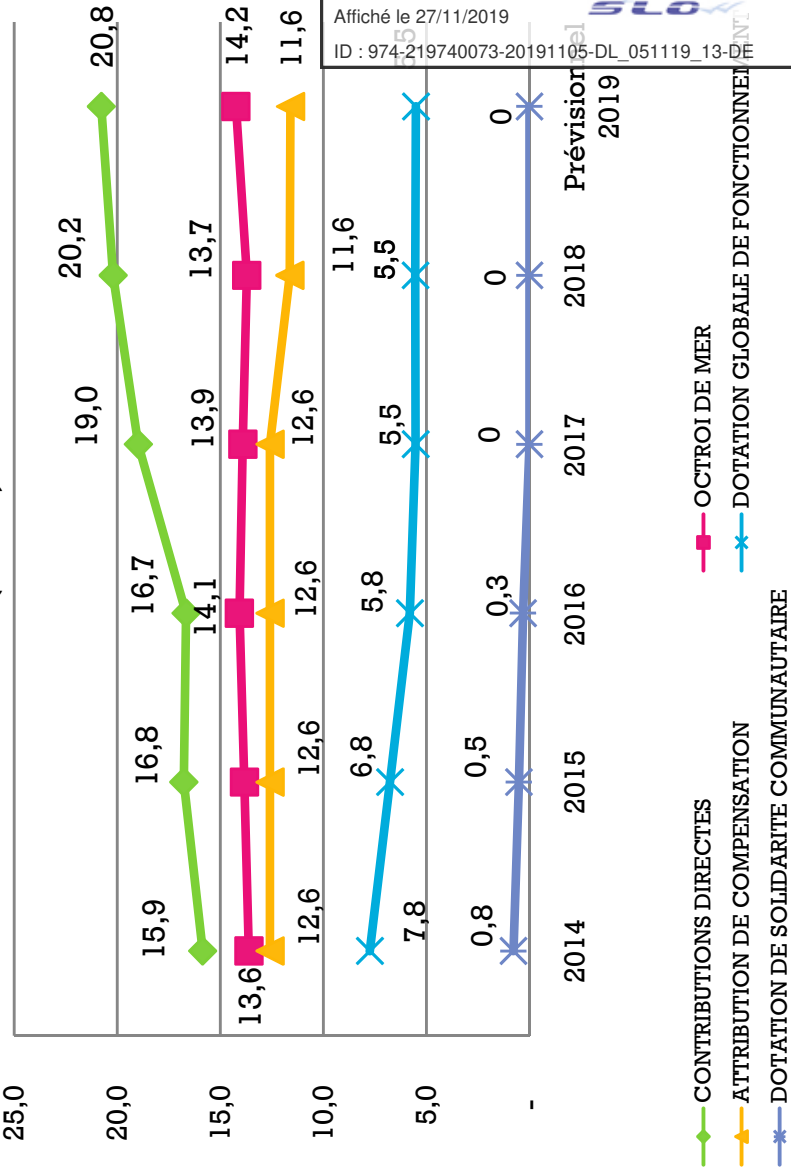
Y participent notamment les dispositions prévues par les lois de finances, l'évolution des services rendus à la population, l'augmentation des bases des impôts directs fixés par les services fiscaux et la modification structurelle des participations reçues.

	2014	2015	2016	2017	2018	Prévisionnel 2019	2014 2019
Recettes courantes de fonctionnement (en M€)	59,3	59,1	58,6	59,8	60,4	61,1	+ 0,76 (moyenne annuelle)
Evolution	1,7%	-0,4%	-0,7%	2,0%	1,0%	1,1%	

Sur la période 2014 / 2019, les produits de fonctionnement courant ont augmenté de 2,7 M€, soit +4,6 %.

Cette évolution sur la période résulte principalement de l’augmentation du produit des contributions directes (+ 5,5 M€), de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF : - 2,8 M€) et de la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) du TCO (- 1,2 M€).

Evolution des principales recettes de fonctionnement
(en M€)



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-D

III.A
Section de
fonctionnement
2. Recettes



En cumulé, sur la période, est constaté un «manque à gagner» de près de 13 M€ pour la DGF et de plus de 5,5 M€ pour la DSC, par rapport aux montants perçus en 2013.

La croissance du produit des contributions directes résulte en particulier de la dynamique des bases fiscales puisque le levier fiscal n'a été utilisé qu'une seule fois, avec l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti effectuée en 2018.

Pour 2020, les taux des impôts locaux n'évolueront pas.

Il est à noter que le niveau des moyens affectés aux charges courantes sera impacté par les transferts de compétence en cours au TCO, à savoir :

- l'eau potable
- l'assainissement collectif et non collectif
- pour partie l'assainissement pluvial

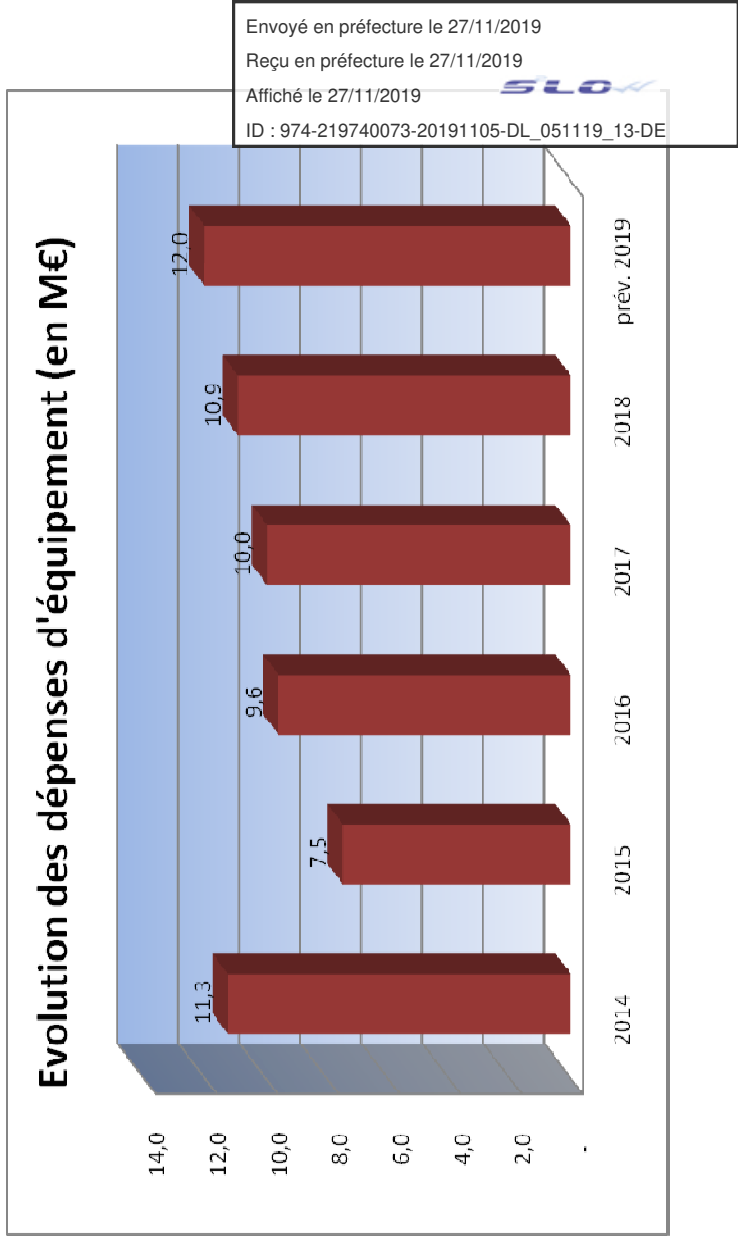
Les compétences étant transférées, la Collectivité n'aura plus la charge des dépenses afférentes.

De façon générale, compte tenu de la faible croissance des recettes globales de fonctionnement, la maîtrise des dépenses communales sera toujours de rigueur .

Evolution des dépenses d'équipement

La capacité d'investissement 2020 se situe autour de 15 M€.

Le prévisionnel de mandatement devrait être de l'ordre de 10,2 M€, soit au même niveau moyen que depuis 2014.



III.B
Section
d'investissement
1. Dépenses

D'un point de vue structurel, les dépenses récurrentes, liées à l'entretien courant des bâtiments, des équipements, des infrastructures et les engagements existant au travers des diverses conventions d'aménagement et de RHI contraignent la capacité à engager de nouveaux projets.

Pour autant, en s'appuyant sur une démarche active de recherche de subventions d'une part, et sur un plan stratégique de cessions d'autre part, les projets de la municipalité avancent et voient le jour.

III.B

Section d'investissement

1. Dépenses



Les principales dépenses d'investissement de 2019

La piscine Jean Lou Javoy

Les études de réhabilitation de la
médiathèque

La réhabilitation des voiries

Les travaux sur les écoles

La poursuite des RHI / ANRU / PRU /
NPNRU

Les travaux de réhabilitation de la
médiathèque

La poursuite du programme de
réhabilitation de la voirie

La poursuite des travaux sur les écoles

La poursuite des travaux de réhabilitation
des équipements sportifs

La poursuite du plan école numérique

La poursuite des RHI / ANRU / PRU /
NPNRU

Concernant les opérations en AP/CP (autorisation de programme/crédit de paiement), les orientations en matière d'autorisation de programme sont les suivantes :

Opération	Montant de l'AP en €	Réalisation prévisionnelle 2019 en €	Réalisations cumulées antérieures y compris 2019 en €	Montant prévisionnel du CP 2020 en €
SDIS	4 900 000	60 000	4 576 365	323 635
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000	21 000	886 359	13 641
Programme écoles	11 400 000	1 650 000	9 687 797	1 500 000
Programme ANRU	15 300 000	1 000 000	14 155 852	620 000
NPNRU – phase opérationnelle	45 000 000	90 000	90 000	1 400 000

Les cessions, les subventions, l'autofinancement et l'emprunt constituent les quatre principales recettes d'investissement.

Les cessions immobilières ont permis de financer significativement les dépenses d'équipement de la Collectivité depuis plusieurs années. Sur la période 2014-2020, celles-ci s'élèvent à près de 24,5 M€.

Pour 2020, le niveau prévisionnel des cessions immobilières est de l'ordre de 4,5 M€.

Au niveau des subventions, le taux de subventionnement prévisionnel moyen sur la période 2014-2019 est de l'ordre de 30%, soit 18,1 M€.

III.B

Section d'investissement

2. Recettes

Pour 2020, un taux de 30% est pris en compte dans l'hypothèse de construction de l'équilibre budgétaire. La démarche proactive de recherche de subvention va se poursuivre.

Au niveau de l'emprunt, compte tenu de l'endettement important de la Collectivité, la période 2014/2019 s'est traduite par un désendettement de l'ordre de 13 M€. La dette est ainsi passée de 48,3 M€ en 2014 à 35,3 M€ en prévisionnel 2019.

Pour 2020, le montant prévisionnel d'emprunt est de 5 M€. Ce montant correspond à la convention de crédit à taux bonifié signée en mars 2018 avec la CDC.

La capacité d'investissement qui en résulte au BP 2020 est de l'ordre de 15 M€.

III.B

Section d'investissement

2. Recettes

IV . LA MAÎTRISE DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

La maîtrise des grands équilibres financiers passe par :

- *la poursuite de la politique de désendettement menée depuis 2014 ;*
- *une amélioration du niveau d'épargne.*

L'excédent brut courant (EBC) traduit la capacité de la collectivité à faire face à ses dépenses courantes. Il se définit comme la différence entre les recettes et les dépenses, hors éléments financiers et exceptionnels.

Sous l'effet mécanique de la diminution des dotations et de l'évolution des charges de personnel, l'EBC est en diminution.

A partir de l'excédent brut courant, la prise en compte des éléments exceptionnels et des intérêts de la dette conduit à l'épargne brute. A partir de l'épargne brute, la prise en compte du capital de la dette conduit à l'épargne nette.

Evolution du montant de l'excédent brut courant entre 2014 et 2019 (en M€) :

	2014	2015	2016	2017	2018	Prévisionnel CA 2019
Excédent Brut Courant	7	7,48	5,76	6,49	6,67	4,87
Epargne brute en M€*	5,8	5,6	4,1	4,9	5	3,1
Epargne nette en M€*	1,8	1,3	-0,26	0,7	1,3	- 0,67

Un excédent brut
encore fragile qui tire
l'épargne vers le bas

Une épargne en diminution qui impacte le ratio d'endettement

Le ratio de capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait la totalité de l'épargne brute.

En fonction des éléments définitifs de réalisation 2019, et en dépit du désendettement observé, ce ratio devrait connaître une évolution moins favorable en 2019, sous l'effet de la diminution de l'excédent brut courant.

	2014	2015	2016	2017	2018	Prévisionn CA 2019
Dette en M€	48,3	46,4	42,1	41,2	37,6	35,3
Epargne brute en M€*	5,8	5,6	4,1	4,9	5	3,1
Capacité de désendettement – budget principal	8,3	8,3	10,3	8,5	7,5	11,3

* hors résultat exceptionnel

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

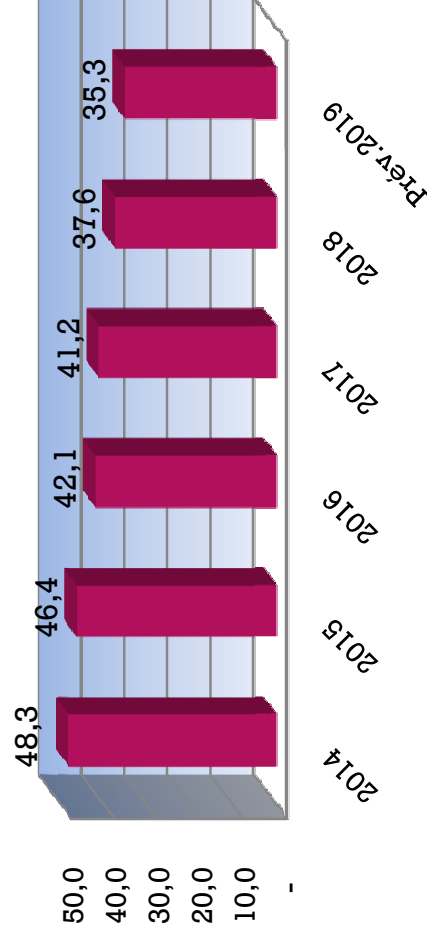
Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

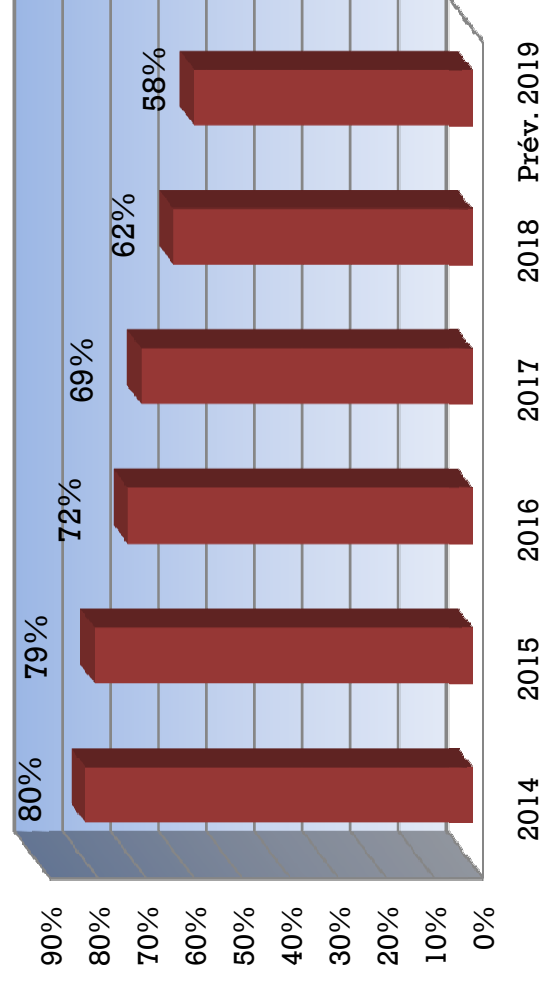
La politique menée sur les derniers exercices a permis de diminuer le niveau de l'encours de 13 M€ depuis 2014.

La dette (en M€)



Le taux d'endettement a ainsi été ramené en dessous de 60%.

Le taux d'endettement



La maîtrise des grands équilibres :

Poursuivre le désendettement, ce qui impacte favorablement le ratio d'endettement

taux d'endettement = dette / recettes réelles de fonctionnement
(hors produits exceptionnels)

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5LOX

La maîtrise de l'épargne passe par la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement et par l'augmentation des recettes de fonctionnement.

Continuer à maîtriser les dépenses

Dans un contexte qui pèse lourdement sur les finances de notre Collectivité, l'évolution du niveau global des dépenses doit être contenue.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, les efforts de gestion doivent être poursuivis dans le sens d'une organisation plus efficiente, en recherchant une plus grande optimisation des moyens consacrés aux services rendus à la population, en termes de services publics comme de projets portés par la municipalité.

Optimiser les recettes

Ces efforts passent également par l'augmentation des recettes de fonctionnement au travers :

- de l'amélioration des bases fiscales qui constitue un enjeu qui peut être significatif à moyen terme, une mutualisation des moyens et une action concertée avec le TCO est prévue tant dans les enquêtes de terrain que dans la relation avec les services des impôts.

La maîtrise des grands équilibres :

Mettre un frein au processus de dégradation de l'épargne

- d'un approfondissement de la réflexion sur la refonte de la régie monétique et de la tarification des prestations de services offertes par la ville, dans le double objectif d'une meilleure prise en compte des revenus des familles et d'une réduction de la part des impayés.

- d'une rationalisation de sa gestion, ce qui a permis de générer des recettes exceptionnelles significatives.

L'ensemble de ces mesures a ainsi permis de limiter le recours à l'augmentation des taux de fiscalité sur la période.

La maîtrise des grands équilibres :

Mettre un frein au processus de dégradation de l'épargne

V. RAPPEL DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2019



Cadre de vie

Renouvellement de la charte « Abeilles, sentinelles de l'environnement »

Développement des jardins partagés (Ariste Bolon, Rivière des Galets, Van Dick)

Pose de 10 bornes anti-moustiques expérimentales dans les écoles

Marché « Plant'Ali » dans le square Pierre Sémart

Lancement des études opérationnelles du Fil Vert (Tranche 1 : Parc Boisé)

Dvt. Local

Lancement des lères actions du FISAC

Vote de l'abattement de la TFPB pour les commerces de moins de 400 m²

Lancement des after-works « Sunset Le Port, les terrasses de Mahy »

Validation de la convention cadre 2019-2021 ville / ACP pour la redynamisation du centre-ville

Renforcement des animations commerciales sur le centre-ville notamment sur le parvis du Grand Marché

Ouverture de l'espace d'accueil « LA FABRIQUE » portée par les Portois AN'CREATIVE

Village de l'emploi à la Halle des Manifestations

Cohésion sociale

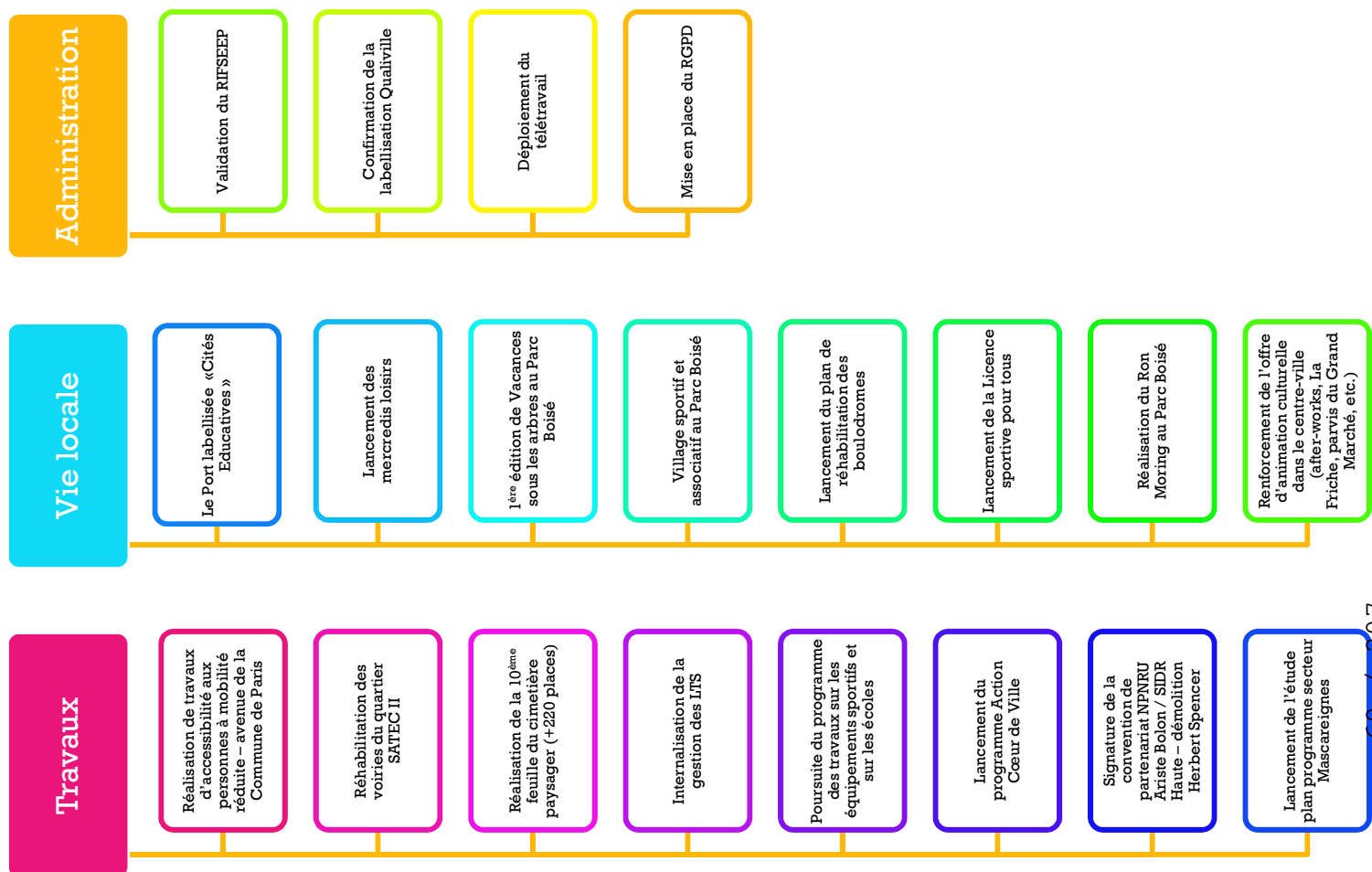
Ouverture d'une antenne de l'épicerie sociale à la Riv. des Galets

Mise en place de la bourse au permis de conduire

Ouverture des appartement relais

Ouverture de l'EHPAD Fabien Lanave

Lancement des travaux des résidences seniors du Mail de l'Océan et de la Petite Pointe



VI. LES ORIENTATIONS D' ACTIONS POUR 2020

Les orientations budgétaires 2020 s'articulent autour de 6 domaines d'actions visant à faire de Le Port :

- ✓ Une ville à vivre
- ✓ Une ville attachante et solidaire
- ✓ Une ville dynamique et entrepreneur
- ✓ Une ville de tous les potentiels



Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



Les six domaines d'actions sont :

1. **Le cadre de vie**
(Sécurité, proximité, environnement)
2. **Le développement local**
(Economie, emploi, formation)
3. **La cohésion sociale** (solidarité, insertion)
4. **Les travaux** (Logement, aménagement)
5. **La vie locale**
(Education, jeunesse, animation sport, culture)
6. **L'administration**
(Modernisation, pilotage, sécurisation)



Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



1. CADRE DE VIE

Sécurité, proximité,
environnement

37



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

1. CADRE DE VIE : sécurité, proximité, environnement

38

Politiques publiques concernées

Sécurité et sentiment de sécurité

- Améliorer l'éclairage public
- Renforcer le service de Police municipale
- Réhabiliter et structurer les voiries
- Communiquer sur les actions et leurs résultats pour améliorer l'image de la Ville

Sécurité / prévention de la délinquance
Déplacements / transport

Proximité

- Mettre aux normes la salle de veillée de la ZUP
- Renforcer les actions en faveur de la démocratie participative
- Mettre en place un collège jeune des 16-25 ans au sein des conseils citoyens
- Développer les actions d'animation et de prévention dans les quartiers

Services de proximité

Citoyenneté

Animation territoriale

Prévention de la délinquance

Propreté urbaine

- Participer à la lutte contre les dépôts sauvages
- Participer à l'enlèvement des VHU
- Poursuivre les actions de propreté dans les quartiers
- Accompagner la lutte anti-vectorielle et contre l'errance animale

Environnement / développement durable

Santé/salubrité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

5LOW

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

1. CADRE DE VIE : sécurité, proximité, environnement

39

*Politiques
publiques/
concernées*

Amélioration
du cadre de vie

- Mettre en œuvre le Fil vert (aménagement du Parc Boisé – phase 1/ Etude de la signalisation du Fil vert)
- Pérenniser le concours « Jardins et balcons fleuris »
- Poursuivre l'opération « Un arbre, un enfant »
- Embellir les quartiers (jardins partagés, fleurissement...)
- Aménager l'entrée de la Rivière des Galets

Environnement /
développement
durable

Sport / culture

Education

Politique de la ville

Signalétique et
accessibilité

- Mener l'étude de jalonnement

Voirie

Sécurité routière

Voiries

- Démarrer les travaux de sécurisation routière aux abords des collèges Edmond Albius (av. Raymond Mondon) et Titan (bvd. de Toulouse)

Voirie

Sécurité routière

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



2. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Economie, emploi, formation

40



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

2. DÉVELOPPEMENT LOCAL : économie, emploi, formation

41

*Politiques
publiques
concernées*

Insertion des habitants au
service du territoire

- Développer l'activité de la Régie des Quartiers
- Poursuivre la dynamique autour de l'entrepreneur salarié
- Poursuivre et consolider la dynamique autour de la création d'entreprise
- Favoriser l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire
- Assurer le suivi des clauses sociales d'insertion à l'échelle du territoire

Développement local
ESS
Insertion
Politique de la ville

Ouverture des jeunes sur
le monde du travail

- Poursuivre l'action « Bourse aux stages »
- Poursuivre la modernisation du Foyer des Jeunes Travailleurs

Insertion/ formation
Politique de la ville

Informations
à destination des jeunes

- Améliorer l'information sur l'offre de formation accessible aux Portoises à travers un outil numérique (Emploi 2.0)
- Créer un annuaire des associations
- Développer un outil intégré d'informations ciblé jeunes (logement, emploi, formation, activités de loisirs, sportives, culturelles, services civiques, transport, etc.)

Jeunesse
Insertion/ formation
Education
Epanouissement humain
Politique de la ville

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

2. DÉVELOPPEMENT LOCAL : économie, emploi, formation

42

Politiques
publiques
concernées

Insertion durable / PEC

- Poursuivre le dispositif d'insertion et d'accompagnement des Parcours Emplois Compétences (PEC)

Insertion / emploi

Dispositif Territoire Zéro
Chômeur de Longue Durée

- Obtenir l'habilitation TZCLD et le mettre en oeuvre

Emploi

ESS

Modernisation /
innovation de
l'action publique

Redynamisation du
Centre-ville

- Consolider le partenariat autour du programme Action Cœur de Ville 2020/2025 (phase de déploiement)
- Lancer les études de programmation de la nouvelle école d'Architecture
- Poursuivre le projet « Triangle de l'Oasis », notamment la relocalisation du CNAM en centre-ville et l'accueil d'un campus autour des métiers de la mer
- Poursuivre le programme d'actions FISAC sur le Centre-ville
- Renforcer l'animation commerciale du centre-ville avec le recrutement d'un manager

Emploi

Formation /
éducation

Dvt. commercial

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

SLO



3. COHESION SOCIALE

Solidarité, insertion



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

3. COHESION SOCIALE : solidarité, insertion

44

*Politiques
publiques
concernées*

Repas à domicile des
séniors

•Etendre la mesure auprès des publics à besoins particuliers (régime alimentaire)

Solidarité
Cohésion sociale
ESS

Actions transversales de
proximité en direction
des séniors

- Finaliser la mise en place d'un guichet unique d'accompagnement des personnes âgées en lien avec le Conseil Départemental
- Poursuivre la coordination, le suivi et la prise en charge des personnes âgées sur le territoire (Maison des Séniors, EHPAD, résidence de services) avec les partenaires institutionnels et associatifs
- Assurer la continuité de l'action de la Conférence des Financeurs
- Développer le café numérique sénior
- Développer les ressources solidarités à destination des habitants

Solidarité
Cohésion sociale
Inclusion

Renforcement des
dynamiques d'action et
du réseau des dispositifs
contractuels avec la Caf

- Dynamiser les coordinations thématiques du CEJ et de la CTC
- Améliorer les partenariats (lien avec les autres dispositifs présents sur le territoire)
- Soutenir les nouvelles actions (petite enfance, jeunesse, parentalité, insertion...)
- Elaborer et soutenir un plan d'investissement autour des moyens (locaux) des acteurs majeurs des dispositifs

Enfance
Jeunesse
Cohésion sociale

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLOK

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

3. COHESION SOCIALE : solidarité, insertion

45

*Politiques
publiques
concernées*

Pôle handicap

- Mobiliser les acteurs
- Déployer les actions en lien avec les partenaires

Solidarité
Cohésion sociale
Inclusion

Solidarité en direction des
familles

- Développer l'accompagnement proposé par l'épicerie sociale
- Maintenir la solidarité en faveur des familles en difficultés en réglemets de factures énergies dans un contexte de transfert des compétences vers l'intercommunalité

Solidarité
Cohésion sociale
Insertion

Poursuivre l'action « Paré
pas paré »

- Créer un lien entre le public « invisible » et le monde économique pour favoriser leur insertion en levant les freins sociaux

Formation /
éducation
Insertion
Inclusion

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

3. COHESION SOCIALE : solidarité, insertion

46

*Politiques
publiques
concernées*

Environnement

ESS

Education

Politique de la ville

•Développer les ACI pour la réalisation de jardins partagés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Cohésion sociale dans
les quartiers

Santé publique
Cohésion sociale

•Relancer le Contrat Local de Santé et l'Atelier Santé Ville
(ASV)

Santé publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



4 . TRAVAUX

Logement, aménagement,

47



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



4. TRAVAUX : logement, aménagement

48

Politiques publiques concernées

Cadre de vie
Développement durable
Sport/ culture

Formation / éducation
Jeunesse
Dvt. économique
Inclusion

Aménagement
Logement
Formation / éducation
Dvt. économique
Sport / culture

- Réaliser l'aménagement du Triangle de l'Oasis
- Finir les travaux d'aménagement du Mail de l'Océan
- Réhabiliter les sanitaires des équipements sportifs
- Lancer le désamiantage de la Friche

Opérations engagées

Projet d'économie
turquoise des Apprentis
Orphelins d'Auteuil

- Favoriser le lien économie circulaire et métiers de la mer par la mise à disposition de foncier et la collaboration pour le développement des filières.

Etudes

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des équipements publics des Portes de l'Océan
- Démarrer la programmation de la 1^{ère} phase du Pôle d'Aménagement et de Construction Durables
- Réhabiliter le cinéma Casino
- Réhabiliter les stades Lambrakis et Manès

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

4. TRAVAUX : logement, aménagement

49

*Politiques
publiques
concernées*

RHI Riv. des Galets en
régie Ville

- Maintenir les missions d'accompagnement au relogement auprès des familles (200 familles)
- Piloter les travaux de finition/viabilisation des parcelles (150 parcelles)
- Assurer l'interfaces avec les bailleurs et les opérateurs LES

Cadre de vie
Logement
Solidarité

Opérations de RHI et de
Renouvellement urbain

- Maintenir les objectifs de réalisation sur les RHI multi-sites du centre ville et Say Piscine
- Rénovation Urbaine : clôturer l'opération ANRU 1 et engager les études opérationnelles sur le NPNRU et le programme PIA Ariste Bolon/ SIDR Haute
- Réhabiliter le logement témoin (performance énergétique) – Cité Bolon

Cadre de vie
Logement
Aménagement
Développement
durable

4. TRAVAUX : logement, aménagement

50

*Politiques
publiques
concernées*

Production de logements
libres et intermédiaires
dans les opérations en
cours

- Mail de l'Océan : consolider les programmes de la SODIAC et poursuivre le partenariat avec Action Logement et CDC Habitat
- Portes de l'Océan : lancer le 2^{ème} îlot (60 logements environ)

Cadre de vie
Logement
Redynamisation du
centre ville

LTS communaux et
accompagnement à
l'accession à la
propriété

- S'inscrire dans une dynamique de gestion locative (engager des travaux pour la mise aux normes et réhabilitation du parc LTS et poursuivre le processus de vente des logements)
- Mettre tout en œuvre pour faire aboutir les projets LES engagés par les familles concernées par les RHI (environ 50 dossiers)

Logement
Cohésion sociale
Solidarité

4. TRAVAUX : logement, aménagement

Politiques publiques concernées

- Initier la programmation des logements étudiants sur l'opération Triangle de l'Oasis en lien avec le Campus de formation (40 logements)
- Démarrer les travaux de la Résidence Personnes Agées (RPA) sur quartier Petite pointe (60 logements)

Logement

Education / Formation

Cohésion sociale

Environnement/
développement
durable

Déplacement/
transport

Développement
durable

Logements spécifiques

Gestion intégrée des contraintes environnementales

Développements doux déplacements doux

- Sécuriser les sites sensibles vis-à-vis des risques liés à la pollution des sols

- Accompagner la mise en service du pôle d'échange multimodal Aimé Césaire
- Mettre en œuvre un plan de déplacement communal en faveur des modes doux

4. TRAVAUX : logement, aménagement

52

*Politiques
publiques
concernées*

Sécurisation et mise en
accessibilité des
bâtiments communaux

• Lancer la phase opérationnelle de l'étude de l'Agenda
d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Cadre de vie
Inclusion
Epanouissement
humain
Modernisation /
innovation de l'action
publique

Potentiel d'accueil des
équipements
scolaires, sportifs, cultur
els et de proximité

• Lancer les études de rénovation de la maison de
quartier RN4

Modernisation/
innovation de l'action
publique
Epanouissement
humain
Solidarité

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

60

*Politiques
publiques
concernées*

Accompagnement et
valorisation des sportifs

- Renforcer la Bourse d'excellence,
- Développer le dispositif d'aide à la licence sportive aux plus de 26 ans,
- Poursuivre Le Gala des sportifs

Sport
Cohésion sociale

Soutien à la compétitivité
des clubs

- Elargir la bourse d'excellence,
- Développer des dispositifs d'aide : tenues sportives, matériel et transport,
- Organiser un Village sportif et associatif

Sport
Cohésion sociale

Offre d'événementiels
sportifs structurants

- Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets associatifs,
- Développer un offre autour des sports de culture urbaine.

Sport

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

SLO

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

61

*Politiques
publiques
concernées*

Modernisation des
équipements culturels

- Poursuivre la réhabilitation et la modernisation de la médiathèque B. Boulard
- Réaliser le désamiantage des bureaux de l'ancienne poste et la requalification de la rue de la Poste

Culture

Jeunesse

Potentiel d'accueil des
équipements scolaires

- Poursuivre les plans d'équipement numérique et mobilier des écoles et de la cuisine centrale,
- Poursuivre la réhabilitation des écoles : mise aux normes électriques du groupe scolaire Dolto et de l'élémentaire Dayot ; mise aux normes de l'office du restaurant de la maternelle Y. Bigot ; étanchéité de l'élémentaire Mondon A ; réfection des plomberies des maternelles A. Hoarau et B. Hoareau, de l'élémentaire Fruteau et du groupe scolaire Bolon.

Éducation

Familles

Parentalité

Modernisation des
équipements de la petite
enfance

- Restructurer et réhabiliter le Centre de l'Enfance
- Poursuivre la sécurisation de la crèche I. Amelin
- Réaliser un diagnostic en vue d'une démarche de labellisation Ecolo-crèche

Petite enfance

Familles

Parentalité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

62

*Politiques
publiques
concernées*

Sites de loisirs dans l'espace public

- Aménager le Parc Boisé (réalisation d'une aire de pique nique, d'un street work out, d'une aire de jeux d'eau)
- Installer une aire de jeux dans le Square P. Outrefages
- Poursuivre le développement qualitatif et quantitatif de l'offre d'accueil faite aux familles dans le cadre du CLSH en lien avec un projet pédagogique et éducatif rénové sur le thème de la cité avec comme axe fort l'apprentissage de la citoyenneté et le mieux-vivre ensemble en cohérence avec la labellisation «Cités éducatives ».
- Mettre en œuvre le financement des formations BAFA

Aménagement

Famille

Parentalité

Enfance

Jeunesse

Cohésion sociale

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

63

*Politiques
publiques
concernées*

Constituer un
portefeuille d'études
pour la réhabilitation ou
la construction
d'équipements
sportifs, culturels ou
scolaires

- Mettre en œuvre les programmes des complexes sportifs Georges Lambrakis et Olivier Manès
- Cinéma Casino
- Centre culturel Village Titan
- Centre Farfar
- Plateau Guimier
- Lancer les concertations en vue de la création du nouveau groupe scolaire Aristote Bolon (pré-projet d'articulation du projet pédagogique avec la conception des travaux)

Sport, culture,
Jeunesse
Éducation

Poursuivre la
modernisation des
équipements sportifs

- Rénover les vestiaires/sanitaires : CSM, O. Manès, N. Mandela, Oasis
- Rénover la piste d'athlétisme du complexe de l'Oasis
- Réaliser un espace Muï Thai
- Réaliser la sur-toiture du CSM
- Rénover le mur d'escalade du CSM
- Finaliser la tranche 2 du plan bouldrome.

Sport
Familles
Parentalité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

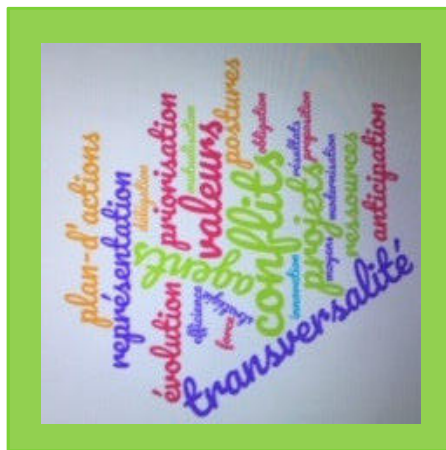
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



6. ADMINISTRATION

Modernisation de l'administration
Pilotage des projets
Sécurisation des actes

64



Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

65

Politiques publiques concernées

Cohésion sociale

Solidarité

Politique de la ville

Inclusion sociale

- Améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes sur les différents métiers de la collectivité
- Définir les indicateurs de suivi des politiques publiques mises en œuvre sous l'angle femmes-hommes

Egalité entre les femmes
et les hommes

Modernisation/
innovation de
l'action publique

Gouvernance
renovée

- Créer des outils partagés de suivi et de pilotage des projets (ex : Système d'Information Décisionnel..)
- Cibler un ou des projets à titre expérimental
- Identifier un pilote sur chaque projet et le doter d'une fiche de mission

Organisation et outils en
mode collaboratif et
transversal

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

66

*Politiques
publiques
concernées*

Modernisation/
innovation de l'action
publique

Solidarité

Lutte contre la
fracture numérique

- Refondre le site internet de la Ville
- Lancer la réflexion sur la mise en place une « Appli citoyenne »
- Généraliser un service de paiement en ligne pour les services aux usagers
- Ouvrir le paiement par carte aux usagers
- Déployer le portail famille

Accès à l'information et
aux services existants sur
le territoire

Sécurisation des
processus

- Formaliser le consentement dans le cadre du RGPD
- Réaliser la charte d'utilisation du matériel informatique
- Mettre en place un contrôle de gestion
- Rationaliser les dossiers du serveur
- Dématérialiser tout le process du Conseil municipal

Modernisation /
innovation de
l'action publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

67

*Politiques
publiques
concernées*

Outils de gestion et de
fonctionnement des
services

- Poursuivre la mise en place de la signature électronique
- Dématérialiser la procédure d'entretiens professionnels
- Déployer l'outil gestion de parc de flotte mobile
- Perfectionner l'outil régie-monétique
- Dématérialiser les demandes de fournitures et d'entretien
- Acquérir une solution de gestion de cimetièrè
- Améliorer la connexion internet en interne
- Remplacer l'équipement de sonorisation et d'enregistrement de la salle du conseil municipal
- Dématérialiser l'ensemble du processus d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Modernisation /
innovation de
l'action publique

Outils de gestion et de
fonctionnement des
services

- Equiper une salle d'outils performants de visio-conférence
- Passer en THD sur notre connexion internet et messagerie interne
- Moderniser l'accueil en installant des écrans d'informations, bornes interactives

Lutte contre la
fracture numérique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

4. TRAVAUX : logement, aménagement

Politiques publiques concernées

- Initier la programmation des logements étudiants sur l'opération Triangle de l'Oasis en lien avec le Campus de formation (40 logements)
- Démarrer les travaux de la Résidence Personnes Agées (RPA) sur quartier Petite pointe (60 logements)

Logement

Education / Formation

Cohésion sociale

Environnement/
développement
durable

Déplacement/
transport

Développement
durable

- Sécuriser les sites sensibles vis-à-vis des risques liés à la pollution des sols

- Accompagner la mise en service du pôle d'échange multimodal Aimé Césaire
- Mettre en œuvre un plan de déplacement communal en faveur des modes doux

Logements spécifiques

Gestion intégrée des
contraintes
environnementales

Développement des
déplacements doux

4. TRAVAUX : logement, aménagement

52

*Politiques
publiques
concernées*

Sécurisation et mise en
accessibilité des
bâtiments communaux

• Lancer la phase opérationnelle de l'étude de l'Agenda
d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Cadre de vie
Inclusion
Epanouissement
humain
Modernisation /
innovation de l'action
publique

Potentiel d'accueil des
équipements
scolaires, sportifs, cultur
els et de proximité

• Lancer les études de rénovation de la maison de
quartier RN4

Modernisation/
innovation de l'action
publique
Epanouissement
humain
Solidarité



5 . VIE LOCALE

Education, jeunesse, animation,
sport, culture

53



Envoyé en préfecture le 27/11/2019
Reçu en préfecture le 27/11/2019
Affiché le 27/11/2019
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : Education, jeunesse, animation, sport, culture

54

*Politiques
publiques
concernées*

Solidarité
Cohésion sociale

- Développer des Jardins partagés dans un cadre inter-quartier et/ou intergénérationnel
- Mettre en place des actions autour du respect de l'autre

Autonomie par des
actions transversales de
proximité

Education
Jeunesse
Citoyenneté

- Renforcer les actions autour de la citoyenneté, poursuivre le Conseil municipal des enfants
- Soutenir la démarche associative des jeunes

Engagement citoyen

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

55

*Politiques
publiques
concernées*

Accompagnement à la parentalité

- Poursuivre l'accompagnement parental pour l'ensemble du territoire
- Dynamiser l'animation du réseau des acteurs locaux de la parentalité (associatif notamment)
- Poursuivre l'aménagement du local de la MEP
- Initier une démarche de structuration et valorisation d'un « pôle parentalité » (ex : labellisation de la MEP)

Parentalité
Solidarité
Cohésion sociale

Offres de garde

- Poursuivre la création des places supplémentaires (MAM, nouvelles crèches et structuration de l'offre sur la RDG).
- Créer un Réseau d'Assistants Maternelle (RAM)
- Mettre en place d'une crèche à vocation insertion professionnelle
- Réaliser une étude sur le modèle économique des structures municipales existantes en vue d'une optimisation de leur fonctionnement

Enfance
Familles
Parentalité
Solidarité

Réussite éducative

- Maintenir l'accompagnement socio-éducatif sur les QPV
- Renforcer l'accompagnement des pré-décrocheurs
- Stabiliser les moyens d'action (équipe, logistique...)

Education
Insertion
Solidarité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

56

Politiques publiques concernées

Education
Familles
Parentalité
Petite enfance
Cohésion sociale

- Créer un espace unique d'informations pour les familles,
- Mettre en place un plan d'amélioration du cadre d'apprentissage pour chacune des écoles (valorisation des établissements),
- Améliorer les passerelles entre les structures de Petite Enfance et l'école maternelle (instauration du réseau partenarial en ligne avec les dispositifs dédiés à la parentalité)
- Renforcer l'offre d'activités visant au bien-être de l'enfant

Prise en charge de l'enfant et du jeune scolarisé

Lien entre les différents temps de la vie de l'enfant et du jeune

- Valoriser et pérenniser les dispositifs « Passerelle »
- Développer des « Mercredis Loisirs » et des « Classes de Ville » : diversification des activités et amélioration qualitative de l'offre
- Instaurer une offre d'activités durant les pauses méridiennes
- Développer un parcours éducatif à l'alimentation
- Structurer le Programme de Réussite Educative
- Développer l'action de lutte contre le décrochage scolaire
- Renforcer l'intervention pour prévenir et accompagner les comportements à risque, les grossesses précoces...

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

57

Politiques publiques concernées

Culture
Cohésion sociale
Solidarité
Inclusion sociale

- Soutenir le développement de l'enseignement supérieur (ESAR, ENSAM, ILOI),
- Garantir une offre de lecture publique
- Soutenir le spectacle vivant (Kabardock, Théâtre Sous les Arbres),
- Développer les arts plastiques et visuels (Friche)
- Mettre en œuvre la pré-figuration d'une structure de type Micro-folie sur le quartier Ariste Bolon

Soutien aux équipements culturels structurants

Renforcement de l'offre d'action culturelle sur le territoire

- Renforcer l'adhésion aux parcours artistiques en milieu scolaire (CLEA) tout en développant une proposition spécifique au sein des structures de petite enfance
- Renforcer l'offre en direction des populations (concerts, résidences de territoire, soutien des initiatives des collectifs d'habitants...)
- Valoriser le patrimoine et l'espace public portois (Journées européennes du Patrimoine, Ville musée...)
- Favoriser l'accessibilité des scolaires à l'offre culturelle (transport)
- S'engager dans la démarche de labellisation « Ville d'Art et d'Histoire »
- Valoriser les circuits du patrimoine de la Ville

Culture
Cohésion sociale
Solidarité
Inclusion sociale
Education

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

58

Politiques
publiques
concernées

Pass CULTURE /LOISIRS ET SPORT

- Mettre en place une carte d'accès aux événements culturels, sportifs et de loisirs

Epanouissement
humain
Modernisation/
Innovation action
publique

Structuration des relations Ville / Associations et sécurisation de la gestion des subventions

- Mettre en place un guide annuaire des associations et des aides publiques,
- Préfigurer une plateforme d'aide à la gestion associative,
- Mettre en place des modules de formations en direction des dirigeants associatifs

Citoyenneté
Solidarité
Modernisation /
innovation de l'action
publique

Valorisation de jeunes talents

- Poursuivre la valorisation des réussites et de l'enseignement supérieur et spécialisé présent sur le territoire
- Mettre en place des concours, challenges...
- Développer les boutiques éphémères
- Mettre en place des ateliers d'échange/éducation citoyenne sur le respect de soi et des autres

Education
Insertion/ESS
Jeunesse
Citoyenneté
Epanouissement
humain

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLOK

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

59

*Politiques
publiques
concernées*

Attractivité de l'offre de
loisirs

- Poursuivre les camps d'adolescents
- Développer les opérations «Vacances Dann'Port», la Fête du Village de la Rivière des galets et les festivités de fin d'année
- Développer le l'E-Port Gaming et des sports urbains
- Poursuivre les animations Interquartiers
- Mettre en place une offre d'activités pour les étudiants (soirées thématiques)

Sport, culture
Cohésion sociale
Solidarité

Programme annuel
d'animation du territoire

- Renforcer l'accompagnement des initiatives associatives et des collectifs d'habitants visant à animer la vie du quartier,
- Installer un rythme annuel d'animations récurrentes et de temps forts (Sound Move Up, Cités concerts, théâtre d'humour et les festivités de fin d'année...)

Sport, culture
Education
Jeunesse
Modernisation/
innovation de
l'action publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

60

*Politiques
publiques
concernées*

Accompagnement et
valorisation des sportifs

- Renforcer la Bourse d'excellence,
- Développer le dispositif d'aide à la licence sportive aux plus de 26 ans,
- Poursuivre Le Gala des sportifs

Sport
Cohésion sociale

Soutien à la compétitivité
des clubs

- Elargir la bourse d'excellence,
- Développer des dispositifs d'aide : tenues sportives, matériel et transport,
- Organiser un Village sportif et associatif

Sport
Cohésion sociale

Offre d'événementiels
sportifs structurants

- Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets associatifs,
- Développer un offre autour des sports de culture urbaine.

Sport

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

SLO

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

61

*Politiques
publiques
concernées*

Modernisation des
équipements culturels

- Poursuivre la réhabilitation et la modernisation de la médiathèque B. Boulard
- Réaliser le désamiantage des bureaux de l'ancienne poste et la requalification de la rue de la Poste

Culture

Jeunesse

Potentiel d'accueil des
équipements scolaires

- Poursuivre les plans d'équipement numérique et mobilier des écoles et de la cuisine centrale,
- Poursuivre la réhabilitation des écoles : mise aux normes électriques du groupe scolaire Dolto et de l'élémentaire Dayot ; mise aux normes de l'office du restaurant de la maternelle Y. Bigot ; étanchéité de l'élémentaire Mondon A ; réfection des plomberies des maternelles A. Hoarau et B. Hoareau, de l'élémentaire Fruteau et du groupe scolaire Bolon.

Éducation

Familles

Parentalité

Modernisation des
équipements de la petite
enfance

- Restructurer et réhabiliter le Centre de l'Enfance
- Poursuivre la sécurisation de la crèche I. Amelin
- Réaliser un diagnostic en vue d'une démarche de labellisation Ecolo-crèche

Petite enfance

Familles

Parentalité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

62

*Politiques
publiques
concernées*

Sites de loisirs dans l'espace public

- Aménager le Parc Boisé (réalisation d'une aire de pique nique, d'un street work out, d'une aire de jeux d'eau)
- Installer une aire de jeux dans le Square P. Outrefages
- Poursuivre le développement qualitatif et quantitatif de l'offre d'accueil faite aux familles dans le cadre du CLSH en lien avec un projet pédagogique et éducatif rénové sur le thème de la cité avec comme axe fort l'apprentissage de la citoyenneté et le mieux-vivre ensemble en cohérence avec la labellisation «Cités éducatives ».
- Mettre en œuvre le financement des formations BAFA

Aménagement

Famille

Parentalité

Enfance

Jeunesse

Cohésion sociale

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

5. VIE LOCALE : éducation, jeunesse, animation, sport, culture

63

*Politiques
publiques
concernées*

Constituer un
portefeuille d'études
pour la réhabilitation ou
la construction
d'équipements
sportifs, culturels ou
scolaires

- Mettre en œuvre les programmes des complexes sportifs Georges Lambrakis et Olivier Manès
- Cinéma Casino
- Centre culturel Village Titan
- Centre Farfar
- Plateau Guimier
- Lancer les concertations en vue de la création du nouveau groupe scolaire Aristote Bolon (pré-projet d'articulation du projet pédagogique avec la conception des travaux)

Sport, culture,
Jeunesse
Éducation

Poursuivre la
modernisation des
équipements sportifs

- Rénover les vestiaires/sanitaires : CSM, O. Manès, N. Mandela, Oasis
- Rénover la piste d'athlétisme du complexe de l'Oasis
- Réaliser un espace Muï Thai
- Réaliser la sur-toiture du CSM
- Rénover le mur d'escalade du CSM
- Finaliser la tranche 2 du plan bouldrome.

Sport
Familles
Parentalité

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

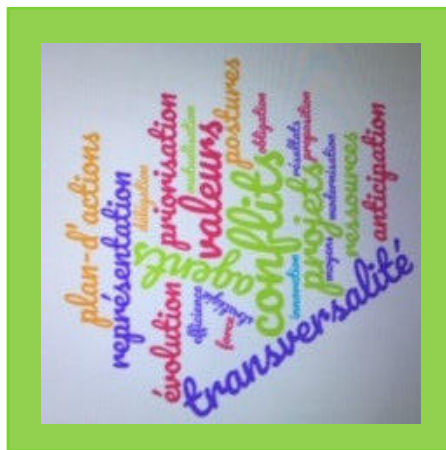
ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



6. ADMINISTRATION

Modernisation de l'administration
Pilotage des projets
Sécurisation des actes

64



Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE



6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

65

Politiques publiques concernées

Cohésion sociale

Solidarité

Politique de la ville

Inclusion sociale

- Améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes sur les différents métiers de la collectivité
- Définir les indicateurs de suivi des politiques publiques mises en œuvre sous l'angle femmes-hommes

Egalité entre les femmes
et les hommes

Modernisation/
innovation de
l'action publique

Gouvernance
renovée

- Créer des outils partagés de suivi et de pilotage des projets (ex : Système d'Information Décisionnel..)
- Cibler un ou des projets à titre expérimental
- Identifier un pilote sur chaque projet et le doter d'une fiche de mission

Organisation et outils en
mode collaboratif et
transversal

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

66

*Politiques
publiques
concernées*

Modernisation/
innovation de l'action
publique

Solidarité

Lutte contre la
fracture numérique

- Refondre le site internet de la Ville
- Lancer la réflexion sur la mise en place une « Appli citoyenne »
- Généraliser un service de paiement en ligne pour les services aux usagers
- Ouvrir le paiement par carte aux usagers
- Déployer le portail famille

Accès à l'information et
aux services existants sur
le territoire

Sécurisation des
processus

- Formaliser le consentement dans le cadre du RGPD
- Réaliser la charte d'utilisation du matériel informatique
- Mettre en place un contrôle de gestion
- Rationaliser les dossiers du serveur
- Dématérialiser tout le process du Conseil municipal

Modernisation /
innovation de
l'action publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

67

*Politiques
publiques
concernées*

Outils de gestion et de
fonctionnement des
services

- Poursuivre la mise en place de la signature électronique
- Dématérialiser la procédure d'entretiens professionnels
- Déployer l'outil gestion de parc de flotte mobile
- Perfectionner l'outil régie-monétique
- Dématérialiser les demandes de fournitures et d'entretien
- Acquérir une solution de gestion de cimetièrre
- Améliorer la connexion internet en interne
- Remplacer l'équipement de sonorisation et d'enregistrement de la salle du conseil municipal
- Dématérialiser l'ensemble du processus d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Modernisation /
innovation de
l'action publique

Outils de gestion et de
fonctionnement des
services

- Equiper une salle d'outils performants de visio-conférence
- Passer en THD sur notre connexion internet et messagerie interne
- Moderniser l'accueil en installant des écrans d'informations, bornes interactives

Lutte contre la
fracture numérique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

68

*Politiques
publiques
concernées*

Formation sur les valeurs
managériales et les
pratiques partagées

- Elaborer la charte des valeurs
- Poser le cadre de coopération interne
- Construire le projet d'administration
- Travailler sur la conduite de projet, la transversalité

Modernisation/
innovation de
l'action publique

Organisation des
services

•Donner à l'ensemble des services des outils pour
optimiser leur fonctionnement (quantification des
effectifs, définition des métiers et des compétences) :
lancement de la GPEC

Modernisation/
innovation de
l'action publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

69

*Politiques
publiques
concernées*

Règlement Général sur la
Protection des Données

- Formaliser le consentement
- Sensibiliser (bonnes pratiques, comportement)
- Formaliser une procédure pour prévenir la violation de données
- Tenir un registre avec les nouvelles données (cartographie)

Modernisation /
Sécurisation de
l'administration

Démarche qualité

- Créer un médiateur numérique pour lutter contre l'illectronisme et accompagner les publics
- Étendre le périmètre Qualiville à d'autres services
- Créer un guichet unique de premier accueil pour faciliter les démarches de proximité
- Créer des lieux d'accueil offrant des services de proximité pour les usagers
- Rénover l'accueil de la mairie (études)

Lutte contre la
fracture numérique

Solidarité

Modernisation/
innovation de
l'action publique

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

SLO

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

70

*Politiques
publiques
concernées*

Plan d'actions sécurité
des ATSEM et des
personnels de la petite
enfance

- Mettre en place un comité technique
- Rédiger un plan d'actions

Confort au travail
Sécurité au travail

Recherche de subventions

- Poursuivre la démarche de diversification des financements

Optimisation de
ressources

Accès au numérique au
plus grand nombre

- Finaliser le déploiement du THD

Lutte contre la fracture
numérique
Solidarité
Redynamisation du
centre-ville

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

SLO

6. ADMINISTRATION : modernisation, pilotage, sécurisation

71

Mettre en œuvre le
nouveau Plan de
Sauvegarde Communal
(PCS)

- Accompagner les agents et les services dans la mise en œuvre du PCS révisé

*Politiques
publiques
concernées*

Modernisation/
innovation de
l'action publique
Prévention et
gestion des risques

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID : 974-219740073-20191105-DL_051119_13-DE

SLO